

Conseils aux employeurs

Utilisation du plan de travail du PCO pour donner une rétroaction sur le rendement au travail

Le PCO vous offre une terminologie commune en matière de compétences relatives à l'emploi pour évaluer et consigner la démonstration des compétences essentielles et habitudes de travail et offrir une rétroaction sur le rendement au travail.

Une fois un travailleur embauché, l'employeur peut se servir de la fonction **Créer un plan de travail** pour :

- ✓ Évaluer et consigner la démonstration de leurs compétences essentielles et habitudes de travail; et
- ✓ Offrir une rétroaction constructive sur le rendement au travail.

Le PCO peut également aider à établir de nouvelles tâches afin que les travailleurs puissent continuer à développer leurs compétences essentielles et habitudes de travail, améliorer leur productivité et progresser au sein de votre entreprise.

Discutez avec les travailleurs de leur progrès et de leur rendement.

- Fixez des examens de rendement réguliers.
- Créez une situation où les travailleurs se sentent à l'aise de recevoir de la rétroaction à intervalles réguliers.

Essayez les idées suivantes pour entamer la conversation!

Je sais que vous souhaitez faire du bon travail; parlons donc des possibilités d'améliorer vos compétences.

Jusqu'à présent, je pense que vous vous débrouillez très bien avec les compétences essentielles et les habitudes de travail suivantes : _____ (inscrivez les compétences essentielles et habitudes de travail appropriées).

Aujourd'hui, j'aimerais que vous vous penchiez sur _____ (référez-vous au plan de travail du PCO).

J'aimerais que vous amélioriez _____ (inscrivez les compétences essentielles et habitudes de travail appropriées). Allons consulter le PCO pour des outils et des ressources qui pourraient vous aider à perfectionner vos compétences essentielles et habitudes de travail.

Je souhaiterais que nous parlions régulièrement de votre rendement. Nous pourrions nous rencontrer à nouveau le _____.

Le PCO offre une terminologie commune pour décrire les compétences essentielles et les habitudes de travail pouvant aider les employeurs dans leurs pratiques de recrutement et de formation.

Site Web du PCO : <http://skills.edu.gov.on.ca>